

"L'INTERCOLONIAL."

La facilité et la rapidité avec lesquelles le déficit annuel du chemin de fer Intercolonial peut être réduit de \$800,000 à \$80,000, sont très significatives et très suggestives.

Le chemin de fer Intercolonial, comme tout le monde le sait, est exploité par le Gouvernement comme engin politique. De même que les contracteurs du Gouvernement sont supposés fournir des souscriptions pour maintenir au pouvoir ceux qui leur donnent leurs contrats; de même que les manufacturiers protégés sont dans l'habitude de souscrire de gros montants pour tenir ce gouvernement au pouvoir; de même que le Gerrymander, l'acte du cens électoral, et les révisers sont considérés comme travaillant au même but; de même que les travaux publics sont offerts, dans certains comtés, comme prix de leur vote ministériel; de même que le chemin de fer, le "Pacific Canadian" a été continuellement subventionné surtout dans le but de lui faire supporter le parti au pouvoir, de même le chemin de fer Intercolonial a été exploité surtout dans le but de contrôler les élections dans les comtés qu'il traverse. Il fourmille d'employés sur le vote desquels le Gouvernement peut compter, et l'on charge sur ce chemin de fer, des taxes réduites aux corporations et aux individus qui sont de quelque utilité au Gouvernement durant les élections.

Il n'est donc pas étonnant que pendant des années et des années, sous le régime extravagant et corrompu, qui a appauvri, ruiné et dégradé le Canada, ce chemin de fer ait accumulé déficits sur déficits.

Lorsque le Gouvernement justement effrayé de l'agitation qui s'est faite dans le pays, s'est décidé de faire quelques réformes dans l'administration du chemin de fer Intercolonial, c'a été la chose la plus facile que de réduire à peu près rien les déficits annuels, qui avaient coutume d'être le résultat des opérations de ce chemin de fer.

De fait, le premier employé avec lequel le Gouvernement s'est avisé, a de suite répondu: "Comment! la méthode à suivre est claire comme le jour, si vous êtes sérieux! Vous n'avez qu'à chasser cette horde d'employés flâneurs dont on peut facilement se passer pour exploiter le chemin, et à retrancher un certain nombre de trains, dont l'exploitation ne paie pas le grasseage des essieux, et vous êtes sûrs de faire une économie d'environ \$700,000."

Tout ce que le Gouvernement a eu à faire a été d'ordonner ces changements, et la chose a été faite en peu de mois. Ce qui a pendant si longtemps empêché cette économie de se faire, c'était que le Gouvernement se servait de ce chemin comme d'un engin politique, d'un engin de corruption. Puisque cette réforme était si facile à faire, le Gouvernement n'est-il pas blâmable, au-delà de toute expression, d'avoir pendant si longtemps, gaspillé des sommes variant de \$500,000 à \$1,000,000 annuellement.

Il n'y a pas de doute que si nous voulions entrer dans la voie des réformes, beaucoup d'économies aussi importantes pourraient aussi être faites, avec la plus grande facilité. Nos dépenses annuelles pourraient être réduites de plusieurs millions, et le tarif douanier qui ruine le consommateur pourrait être considérablement baissé sans que le service public en souffre.

Lettres à Mgr Taché

1ère LETTRE

Sa Grandeur Mgr Taché,
Archevêque de St-Boniface.

Monseigneur,

Il existe entre Votre Grandeur et moi un malentendu, au sujet de l'interprétation de certains incidents qui ont précédé les élections de 1891, et je suis reconnaissant à Votre Grandeur de m'avoir donné l'occasion de le faire cesser. Je crois avoir quelque raison d'être surpris que Votre Grandeur ait jugé à propos de ne pas faire à une date antérieure les déclarations qu'elle vient de livrer à la publicité, les premières quelques jours avant la convention du 20 juin, les dernières dans sa lettre à mon adresse en date du 28 du même mois.

Le 6 mars, je prononçais, de mon siège dans la Chambre des Communes, les paroles suivantes:

"L'hon. M. Chapleau, secrétaire d'Etat, fut chargé de s'aboucher avec Mgr Taché, alors malade à Montréal chez les Sœurs Grises. Avec l'autorisation du Premier-ministre de l'époque, il alla trouver Mgr Taché à Montréal, et lui représenta la difficulté de la situation politique du Ministère. Mgr Taché lui dit: mais si nous cédon, je serais peut-être de nouveau la victime

de dupes comme celles dont j'ai été la victime antérieurement.

"L'hon. M. Taché n'affirme pas la chose, car l'hon. ministre est à son siège, et il me contredira si je ne suis pas dans le vrai—que l'hon. ministre des Travaux Publics avait aussi pris part à ces négociations. Dans tous les cas, elles furent conduites par l'hon. secrétaire d'Etat d'alors. Des engagements privés et formels furent pris alors."

Il s'est écoulé quatre longs mois depuis que j'ai affirmé l'existence de négociations et d'engagements privés, avant les élections générales dernières.

Votre Grandeur n'a pas cru devoir rompre le silence pour me désabuser.

A diverses reprises depuis, j'ai répété mes affirmations.

Votre Grandeur a persisté à les laisser sans contradiction.

Pourtant elles avaient fait le tour de la presse du pays entier. Pourtant, elles servaient d'aliment à d'ardentes polémiques.

Quoi qu'il en soit, Votre Grandeur a parlé, et, comme c'est mon devoir, je m'empresse de lui répondre, en m'efforçant de m'exprimer avec toute la clarté que je pourrai trouver dans ma détermination de dire la vérité sans réticences et sans arrière-pensée.

Monseigneur, vous avez eu, dans la période électorale de 1891, des entrevues, des pourparlers, des rapports avec M. Chapleau, et vous avez traité de la question des écoles du Manitoba.

Vous ne contestez pas ce fait, mais, à mon étonnement extrême, vous cherchez à en diminuer la portée en disant:

"M. Chapleau, ni qui que ce soit, n'est entré en négociations avec moi, au sujet du gouvernement fédéral, au sujet des écoles du Manitoba. Je n'ai eu que des conversations avec lui, et ces conversations n'ont été que des conversations de courtoisie; elle est explicite. Personne, ni directement, ni indirectement, de vive voix ou par écrit, par message téléphonique ou télégraphique, n'a conclu, pour moi, ni même entamé des négociations avec moi, au sujet du gouvernement, sur la question des écoles."

"Les négociations dont vous parlez n'ont jamais eu lieu; conséquemment, je n'ai pu y souscrire et je n'ai pas convenu avec le gouvernement qu'il ne désavouerait pas l'acte du Manitoba. Naturellement, au cours de ces prétendues négociations, il n'a jamais été avancé d'argument au sujet du danger qu'il aurait pour moi, si John de se compromettre vis-à-vis de l'élément tory, car, je le répète, il n'y a jamais eu ni négociations ni compromis entre le gouvernement et moi; mes rapports avec le gouvernement sur la question des écoles ont été de nature officielle et ont été publiés dans les documents officiels."

"N'ayant rien concédé, ni fait aucun compromis, je ne puis pas avoir reçu en retour de promesse quelconque."

Je sais, Monseigneur, que vous n'avez pas traité, négocié et compromis avec tout le GOUVERNEMENT. Je sais que M. Chapleau ne s'est pas présenté à Votre Grandeur armé d'un arrêté-en-conseil. Aussi n'est-ce point ce que j'ai dit.

Mais M. Chapleau était, à votre connaissance, le Secrétaire d'Etat de la Puissance. Et vous avez attaché à ses paroles l'importance que leur donnait la position officielle de celui qui les prononçait. S'il ne vous a point parlé au nom du gouvernement, en quelle qualité s'est-il abouché avec Votre Grandeur, à une pareille date, en pleine fièvre électorale? S'il n'était pas été ministre, s'il n'eût pas représenté à vos yeux le pouvoir fédéral, quel titre eût-il eu pour vous faire des promesses? Promesses que vous estimez à la même valeur que celles contenues dans le rapport de Sir John Thompson, en date du 21 mars 1892.

En effet, dans une lettre que Votre Grandeur écrivait le 20 août 1892 à M. L. H. Taché, se trouvent ces mots:

"Sir John Thompson s'est engagé officiellement et publiquement; d'autres l'ont fait, mais solennellement."

Vous avez donc eu, Monseigneur, des promesses privées, des promesses solennelles! Et vous savez qu'elles vous sont venues d'un ministre, du Secrétaire d'Etat dans le gouvernement de Sir John A. Macdonald. Si je me trompe, dites-le—dites-le d'une façon claire, je vous prie, Monseigneur. Donnez au pays les noms de tous ceux qui se sont engagés envers vous "privément mais solennellement."

Certes, vous avez trop d'expérience, et la question en jeu était trop importante pour que vous ayez accepté des engagements qui ne vous eussent point paru autorisés. Vous les qualifiez vous-même de solennels. Vous y avez ajouté foi. A ce point que la lettre collective que Nos SS. les Evêques du Canada devaient signer et publier, ne vit pas le jour.

L'existence de ce document, si plein d'intérêt dans les circonstances actuelles et pour l'histoire intime de la question des écoles, fut affirmée par le journal le *Canada*, et niée par l'archevêque d'Ottawa. La lettre suivante, que Votre Grandeur n'a pas manqué de lire en son temps, mais que je prends la liberté de mettre une fois de plus sous son regard, n'est-elle pas la preuve éclatante, solennelle des négociations auxquelles Votre Grandeur fut partie?

Monsieur le rédacteur du CANADA.

Dans un article que vous avez publié tout récemment, vous avez parlé de la question des écoles du Manitoba, d'une lettre pastorale que Nos Seigneurs les Evêques devaient publier concernant cette question, et vous avez cité mon nom à l'appui de votre prétention que cette lettre non seulement avait existé, mais qu'elle avait été lue dans les églises. Voici les faits:

Un jour pendant la campagne électorale qui a précédé les élections de 1892, un prêtre autorisé est venu me montrer le manuscrit d'une lettre qui devait être signée immédiatement par nos Seigneurs les Evêques et publiée avant les élections.

A la lecture de cette lettre, je conclus qu'un évêque, prêtre, ou citoyen catholique ne pouvait avoir objection à la signer.

Comme cette question des écoles catholiques était du domaine religieux, je jugeai bon d'en parler à mes paroissiens et de leur donner la ligne de conduite que je tiendrais et que tout catholique devait tenir sur cette question.

Je parlai clairement et avec fermeté, parce que je voyais devant moi des hommes influents qui pouvaient me comprendre.

Dans le cours de la même semaine, je vins à Montréal et j'appelai que la lettre en question ne serait pas lue, et même qu'il ne serait plus nécessaire de la faire signer par Nos Seigneurs les Evêques.

Monseigneur l'archevêque d'Ottawa n'a eu connaissance ni de cette lettre, ni de ces détails, que je n'ai donnés à personne, et Sa Grandeur avait par conséquent le droit de répondre, comme il l'a fait au journal le *FREE PRESS* d'Ottawa.

P. E. GENDREAU, O. M. I.

Montréal, 24 mai 1893.

Pourquoi la lettre pastorale en question ne fut-elle pas lue et ne fut-elle pas signée? Sinon parce que Votre Grandeur avait reçu dans l'intervalle "des engagements privés mais solennels"? Il n'y avait pas d'autre pouvoir que celui du gouvernement en mesure de prendre ces engagements, Monseigneur! S'il en existait un autre, quel est-il?

Je ne vous ai donc ni provoqué, ni surtout calomnié en écrivant et en disant qu'il vous a été donné "des engagements privés et solennels, des promesses qui n'ont point été tenues."

J'ai accusé les ministres qui vous ont trompé, le gouvernement qui s'est prévalu de votre bonne foi, qui a abusé de votre confiance en 1891 et qui en abuse aujourd'hui plus honteusement que jamais.

Je regrette que vous comptiez comme vous étant destinés des coups que je porte à des hommes qui n'ont d'autre souci, en cette affaire des écoles, que d'échapper aux responsabilités qui leur incombent et de se faire un bouchier de votre robe épiscopale.

Agréez, Monseigneur,

L'expression

de mon entier dévouement.

J. ISRAEL TARTE.

Hme LETTRE

A Sa Grandeur Mgr Taché.

Archevêque de St Boniface.

Monseigneur,

Il ne vous était point nécessaire de défendre votre carrière de missionnaire et votre vie sacerdotale. A Dieu ne plaise que j'ai jamais songé à attacher le plus léger blâme à l'une ou à l'autre. Non! votre dévouement à l'Eglise et au salut des âmes n'est point mis en doute car ceux qui ont le regret de différer avec vous sur la politique que vous avez suivie au Manitoba, et dans laquelle vous persistez en dépit des résultats désastreux qu'il nous faut bien constater, bon gré mal gré. Ce sont ces résultats qui vous arrachaient de si amères protestations dans votre lettre du 20 août 1892:

"Tu me demandes mes vues sur le remède à apporter à nos maux. Je n'en ai pas à te suggérer, pour la raison toute simple que j'ai la pénible conviction que mon opinion ne pesera pour rien dans la balance politique dans laquelle reposent nos destinées. Je dis que la constitution est violée et que, si on ne porte pas le remède au mal, le pouvoir fédéral aura une inquiétude, une honte de plus à son crédit."

En 1869, à la demande du gouvernement de Sir John A. Macdonald, vous êtes venu de Rome pour aider à la pacification du Manitoba, dont les habitants s'étaient soulevés contre les procédés arbitraires du pouvoir fédéral. Vous déclarâtes sous serment avoir été autorisé par les ministres du jour à promettre une amnistie à tous ceux qui étaient impliqués dans les troubles de l'insurrection.

Vous fîtes cette promesse. Comment fut-elle tenue, Monseigneur? Sir John A. Macdonald et Sir Hector Langevin, jurèrent ne vous l'avoir jamais donnée.

Vous avez gardé, j'en suis sûr, un douloureux souvenir de l'agitation créée par cet équivoque. Vous n'avez point pris avec les hommes du gouvernement ces précautions et les mesures qui eussent assuré l'exécution de leurs engagements! De quels sanglants reproches ne les avez-vous pas accablés alors dans des lettres que vous livraîtes à la publicité lors de l'enquête de 1874? Mais le danger pour eux était passé; ils avaient abusé de votre excès de confiance, ils s'étaient tirés d'un pas difficile, ils s'étaient maintenus au pouvoir!

La politique de duplicité du cabinet Macdonald-Langevin en 1870 fut la cause véritable de la rébellion de 1885. Kiel, trompé involontairement par vous, crut pouvoir prendre sa revanche quinze ans après.

Vous connaissez mieux que moi ces faits, le récit en est consigné dans le compte-rendu de votre témoignage devant le comité d'enquête qui siégea en 1874.

Votre erreur en 1869 fut d'accepter comme mot d'Évangile la parole de politiciens qui, au lendemain du jour où vous aviez fait leur œuvre, ne se souvinrent plus de rien!

Il vous eût été facile, avant votre départ pour le Nord-Ouest, d'obtenir un arrêté-en-conseil, un écrit décisif et clair.

Votre bonne foi vous empêcha d'y songer. Les engagements que vous avez pris au nom de la Reine furent méconnus. Votre parole d'Évêque fut déshonorée!

La population du Manitoba n'a jamais eu, depuis, confiance dans le pouvoir fédéral.

Comme l'histoire se répète. En 1891, vingt ans après, vous recevez et acceptez "des engagements privés et solennels" au sujet d'une question vitale pour la minorité française—l'enseignement de sa langue. Le pays entier croira à votre lettre du 20 août. Vous y dites la vérité.

Elle est sans ambiguïté. A la veille des élections, le gouvernement, sans vous donner de garanties officielles, vous convainquit que pleine justice serait rendue aux catholiques. La publication de la lettre pastorale, supprimée après vos entrevues avec M. Chapleau, eût forcé les ministres à désavouer la loi de M. Greenway, ou eût amené la chute du cabinet. Votre Grandeur obtint des promesses! Qu'en est-il advenu? A quels résultats êtes-vous arrivé?

La population française est privée pour toujours de l'usage officiel de sa langue devant les cours de justice, dans la législature, dans les documents publics et officiels.

Les catholiques les maintiennent à leurs frais et dépens. Le 20 août vous déclariez les ministres liés par leurs engagements publics et privés à nous les rendre. "Sir John Thompson s'est engagé officiellement et publiquement, d'autres l'ont fait privément mais solennellement," disiez-vous. Quelle exécution ont reçu ces engagements? Ont-ils été remplacés par d'autres? Si oui,

Votre Grandeur soulagerait beaucoup la conscience publique en les disant.

Oh! je n'ai pas l'ombre d'un doute que les ministres promettent avec plus de ferveur que jamais. Car les élections approchent. Ils promettent à Votre Grandeur pour obtenir son silence et même son concours, comme par le passé. Ils promettent aussi aux torys, sans lesquels ils ne pourraient vivre deux fois vingt-quatre heures.

En dégageant publiquement le cabinet des promesses que vous décrivez dans votre lettre du 20 août, vous avez commis, Monseigneur—permettez-moi de vous le dire sans hésitation—une erreur de tactique difficile à réparer. Chaque fois que nous voudrions ouvrir la bouche pour réclamer la mise à effet du rapport de Sir John Thompson, du 21 mars 1892, on nous répondra: "Vous l'interprétez mal, Mgr Taché l'a bien dit, il n'y a pas eu de promesse!"

Le cabinet, vous n'en doutez point, n'est-il pas vrai, Monseigneur, se rendra sans peine aux élections sans avoir abordé la question. Vous avez consenti à cet arrangement.

Même n'avez-vous pas autorisé M. M. Larivière et Bernier à se servir de votre nom à l'appui de cette politique de débaîs? J'ai entendu la circuler la rumeur que vous aviez écrit à ce sujet une lettre—que les ministres ont lue!

Vous nous demandez, Monseigneur, de continuer à travailler pour la cause des écoles. Mais! Vous nous avez lié les mains. De votre assentiment, elle est de nouveau référée aux tribunaux. Cela durera un an, deux ans. Il coulera beaucoup d'eau dans les fleuves d'ici là!

Les ministres aujourd'hui au pouvoir s'étaient engagés avant les élections de 1891. Les imprudentes expressions dont vous vous êtes servi dans votre lettre à mon adresse, les mettront désormais plus à l'aise. Elles ne changent ni les faits, ni le jugement de ceux qui savent distinguer entre les échauffourées et la nue vérité. Mais elles constituent un prétexte plausible aux gens de mauvaise foi qui, pour garder le pouvoir, ont besoin de subterfuges capables de tenir dans la discipline le parti hétérogène sur lequel ils s'appuient.

Agréez, Monseigneur, L'expression de mon sincère dévouement,

J. ISRAEL TARTE.

Montréal, 5 juillet.

NOTES LOCALES.

M. P. A. Choquette M. P., et Mme Choquette, étaient en ce village dimanche dernier les hôtes de l'Hon. Mr Laurier.

Mr J. A. Richard de Winnipeg, était en visite parmi nous ces jours derniers.

Mr Auguste Pacaud, avocat de Saint Joseph de Beauce, est arrivé en ce village hier. Il vient passer trois semaines de ses vacances avec nous; qu'il soit le bienvenu.

Nous sommes heureux d'apprendre que notre ancien concitoyen M. l'abbé Piédro Gravel, Ptre., vicaire à l'église St Joseph New-York, est arrivé avant hier en ce village. Il vient passer quelque temps chez sa mère Mme L. J. Gravel.

Mardi le 11 courant, il y a eu un grand pique-nique, au pont Bernard, qui a été un succès. Madame J. Lavergne en était l'organisatrice. Tous s'accordent à dire que ce pique-nique est le plus beau que nous ayons eu depuis plusieurs années.

Mr L. J. Rivet, agent de la maison L. E. N. Pratte de Montréal et Melles Desaulniers de Nicolet, sont en ce village.

Mr Eugène Dion, commis à la banque du Peuple à Québec, est venu passer ses vacances chez sa mère en ce village.

L'Hon. Mr Laurier a adressé la parole hier aux électeurs du comté de Richelieu à St-Aimé.

Mr J. Lavergne, M. P., est parti hier pour Ste Anne de Lapocatière, où il va assister à un conventum des anciens élèves du collège de Ste Anne qui étaient en rétrocession en 1865.

Mr J. E. Méthot, avocat de ce village, est à Sherbrooke depuis quelques jours.

L'hon. juge et Madame Plamondon, sont allés passer l'été à Cacouna.

M. L. P. de Courval, Mme de Courval et leurs enfants sont partis la semaine dernière pour la Pointe aux Esquimaux, sur la côte du Labrador, où ils doivent passer une partie de l'été.

Le 3 juillet courant, MM. Ferdinand Beauchesne, L. P. de Courval et Blaise Bernier ont été élus commissaires d'écoles pour la Municipalité du village d'Arthabaskaville. MM. Chs. Verville, fils de Didier, et Alfred Tourville, ont été élus commissaires pour la paroisse de St-Christophe.

Mr Tréfilé Maheu, marchand de ce village, agent de la célèbre manufacture d'instruments agricoles de Frost & Wood, de Smith Falls Ont., a déjà vendu quarante faucheuses cette année. Il n'en a plus que quelques-unes en mains. Ceux qui en ont besoin feraient bien d'acheter de suite vu que la manufacture n'en a plus, en ayant vendus cette année au-delà de quatre mille sept cent.

MM. Philippe Lemay & Frère, manufacturiers de voitures, de ce village, agrandissent leur établissement du double. Nous souhaitons succès à ces jeunes gens entreprenants. Leurs voitures sont connues pour leur solidité et leur fini; aussi ils pourraient en ven-

dre le double de ce qu'ils manufacturent chaque année. C'est dans le but de remplir toutes leurs commandes qu'ils agrandissent leur bâtisse.

Nous apprenons avec regret la mort de Mr Noël Proulx, de Bulstrode à l'âge de 74 ans, arrivée dimanche soir. Mr Proulx s'est noyé en pêchant dans la rivière Nicolet, en face de la résidence de son fils Mr Oliva Proulx. Son corps a été retrouvé lundi matin vers quatre heures.

Pèlerinage à la Bonne Ste Anne.

Le pèlerinage annuel de St Médard de Warwick à la bonne Ste Anne, aura lieu le 21 août prochain. Départ de Warwick le 20 août.

Lundi prochain le 17 de juillet avant midi, aura lieu le 14ème pèlerinage associé du comté d'Arthabaska, à Ste Anne de Beaurup, sous la direction de Mr le curé de Ste Victoire et de tous les curés du comté.

Le voyage se fera par les chars jusqu'à Ste Anne de Beaurup. A Pointe Lévis les bateaux du Grand Tronc transporteront les pèlerins à Québec, à la jetée Louise, où les pèlerins prendront les chars du Québec, Montmorency et Charlevoix, pour Ste Anne de Beaurup.

Le Rév. Mr St Georges, curé de St Athanasie, chanoine du diocèse de St Hyacinthe, est ici, il est l'hôte du Rév. Mr Buisson, curé.

Le Rév. Frère Athanasie, Provincial des Frères du Sacré Cœur est arrivé ici depuis quelques jours.

MM. Jos. St. Laurent et Carolus Houle de Lewiston sont en promenade en cette paroisse; ils sont arrivés ce matin.

Les deux individus auteurs du vol à l'Hotel Perreault et chez M. D. O. Bourbeau à Victoriaville, ont été arrêtés à Brompton Falls la semaine dernière à la suite d'un vol commis par eux à un hotel de Sherbrooke.

Les nommés Roméo Trottiert et Meilleur de Gentilly ont assailli un nommé Fournier fromagier à Gentilly dans la nuit de dimanche dernier, ils ont enlevé l'argent de la dernière vente de fromage et l'ont laissé à demi mort, il paraît que ces malfaiteurs étaient ici lundi matin.

Le Dr J. G. Globensky, chirurgien-dentiste vient d'ouvrir un bureau au No. 2101, rue Ste. Catherine, Montréal, où il invite spécialement les gens de la campagne à lui faire visite.

Les dents extraites sans douleur par l'Electricité.

Ceux qui désirent s'établir à bon marché dans les Townships sont priés de s'adresser à M. Crépeau, avocat, de ce village qui vendrait à bon marché et à termes faciles: Une jolie terre à Sainte-Clotilde; bien bâtie; trois milles de l'église, sur la rivière Nicolet. Une belle et bonne terre presqu'en face de l'église de Saint-Norbert d'Arthabaska, plus de 80 arpents en culture, et bien bâtie. Une autre terre à Sainte-Hélène de Chester, sur le chemin Craig, à un mille de l'église, peu bâtie, bonne terre à foins: Bon poste pour un marchand ou un homme de métier, en face de l'église de Sainte-Hélène, maison, magasin, grandes écuries, 40 places louées, l'ancienne place de M. H. Payer; il n'y a plus qu'un marchand à cet endroit. Une autre petite terre à Tingwick.

Le Service anniversaire de feu dame Julie Baril, veuve de feu Pierre Lacerte, Ecr., sera chanté à Stanfold lundi le 17 juillet courant à 7 1/2 hrs a.m. Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister.

Nouvelles du District Somerset.

Trois chevaux dont un appartenant à Mr. Chs. Landry de Somerset et les deux autres à des citoyens de ce village, ont été tués par un train du G. T. R. dans la nuit de jeudi à vendredi dernier. Ces chevaux étaient en pacaie sur la terre de Mr Landry, et on dit que ce malheur provient d'une barrière défectueuse appartenant au Grand-Tronc. La puissante compagnie aura probablement à payer les dommages.

Le pèlerinage de Somerset, sous la direction du Rév. M. Simard, vicaire de cette paroisse, a été un succès. Partis vers deux heures du matin lundi dernier, les pèlerins au nombre de trois cent soixante et six, étaient rendus à Ste Anne vers six heures et demie. Le trajet de Lévis à Ste Anne s'est effectué sur l'excellent vapeur "Le Pèlerin" que Mr Simard avait loué à cet effet. Tout s'est passé dans un ordre parfait et l'organisateur peut être fier de ce pèlerinage, fait sous sa direction.

Notre ami Mr George Belleau, a eu le malheur de perdre un magnifique cheval la semaine dernière. Ce cheval qui s'était détaché pendant la nuit, a profité de sa liberté pour absorber une forte dose de vert de Paris qui se trouvait dans l'écurie enfumée dans une annexe que l'animal était parvenu à ouvrir.

Ce cheval était évalué à \$150.

Ste-Hélène de Chester.

Lundi, le 10 du courant, Mr Octave Filion conduisait à l'autel Mlle Victoria Bergeron, fille de Mr Exilia Bergeron. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. Mr Laperrrière, curé de la paroisse.

Lundi dernier, MM. Saitil Gauthier et Ovide Paris ont été élus commissaires d'écoles.

MM. François Dupuis, Phidime Noël et George Morin, évaluateurs, ont terminé le rôle d'évaluation; ils ont constaté qu'il y avait plus de quarante maisons de fermes dont les propriétaires sont partis pour les Etats-Unis. Vive la protection des conservateurs, pour chasser nos canadiens de sur leurs terres.

St-Albert de Warwick.

Lundi dernier, MM. Nap. Laliberté et Esdras Rousseau ont été élus commissaires d'écoles.

Sainte-Elisabeth.

M. et Mde. Stephen Forcier sont revenus de leur promenade à Ste Pie, St David et La Baie. Ils doivent demeurer quelque temps chez Mr Nazaire Forcier, avant de retourner aux Etats-Unis.

M. et Mde. Louis Boulanger de Stanfold, étaient en promenade ici dimanche dernier chez leur beau-frère, Mr Desruisseaux.

Nous avons maintenant la malle ici trois fois par semaine, les lundis, jeudis et samedis.

Ste Julie.

Madame Nazaire Rousseau, née Odile Fréchette, est décédée à Woonsocket R. I., la se-

maine dernière. Mme Rousseau a demeuré à Ste Julie plusieurs années.

Mr Jos. Roberge, marchand de Black Lake, était en ce village lundi le 10 courant.

Mr Michael Ryan et sa dame, de retour de leur voyage de noces, nous sont arrivés samedi le 8 du courant, enchanés de leur voyage. Ils ont visité Manchester, Lawrence, Portland, etc. C'est une lune de miel bien commencée.

Madame Georges Couture, nous est revenue ces jours derniers de Manchester N. H. Elle a été visiter ses frères et sœurs et plusieurs anciennes connaissances qui sont établis dans cette ville.

M. Aimé Roberge, marchand de St-Ferdinand, est en visite chez son père, Mr Ls Roberge.

Ham-Nord.

Les exercices des Quarante Heures, auxquels les fidèles ont assisté en foule, se sont terminés lundi midi. L'abbé A. Bussières, de Watton a prononcé le sermon d'ouverture. MM. les curés des paroisses environnantes ont aussi prêté leur généreux concours.

Le beau temps se maintient et les travaux des foins sont commencés en plusieurs endroits.

Inverness.

Modèle de style d'annonce de cirque: Les frères Pagé apparaîtront dans le kickage. Ils sont reconnus comme champions du Canada et de l'Amérique pour le kickage. Mons. Dan, Kickera sans lever de terre les pieds, neuf pieds de haut et Mons. Albert Pagé, accompagné du bouffon Pagé Kickera donnez pieds. Ça serait curieux de voir l'honorable L. P. Pelletier, kicker aussi haut que celui.

Lundi de cette semaine les jeunes filles organisèrent un concert. Il y avait 60 invités c'est-à-dire 60 privilégiés. Il y a eu du chant, de la musique, des jeux et un magnifique goûter. Mesdemoiselles Hill, Black, Hankan, Wilson, M. M. Crinkshaw, Stewart, Norman Lambly, W. D. Lambly et Thompson firent les frais de la partie musicale. Il était une heure du matin lorsqu'on se dispersa, c'est-à-dire qu'on s'amusa.

Mons. Levi Moore, le professeur de notre académie, nous a laissés mardi dernier. Nous perdons en lui un bon professeur et un excellent camarade. Il sera beaucoup regretté de ses amis qui sont nombreux.

Mademoiselle E. Brouard est arrivée lundi d'un voyage à Chicago.

Dello, B. Black de Pittsburg, Pensylvanie, est en promenade chez Madame George, sa tante.

Mons. John McCammon est parti lundi pour Brandon, Mass., il sera de retour dans un mois, il se rendra probablement à Chicago.

Nos jeunes volontaires qui étaient allés faire leurs exercices militaires à St. Jean, sont arrivés ici samedi dernier. Le lieutenant colonel D'Orsommens le jour de l'inspection a fait des compliments à notre bataillon.

Notre ami, Mons. Napoléon Fournier, ci-devant du Lac Noir est venu s'établir ici comme boulanger. Mons. Fournier est une grande acquisition pour notre village et c'est avec plaisir que nous lui souhaitons du succès.

St Paul de Chester

Lundi, il y a eu assemblée des commissaires d'écoles, Mr. V. Dionne a été élu pour la deuxième fois président des dits commissaires.

Dimanche dernier est décédé Mr Jean Michel à l'âge de 81 ans, le défunt a résidé longtemps à St-Christophe, il était le père de M. Joseph Michel.

Mutations entrées au bureau d'enregistrement du Comté d'Arthabaska du 29 Juin au 12 Juillet 1893.

Notes politiques.

ROYAL ET SCHULTZ.

Ottawa, 6.—Sir John Thompson ne sera pas de retour de Paris avant la fin d'août ou le commencement de septembre. Rien ne sera fait avant son arrivée concernant la succession des lieutenants-gouverneurs Royal et Schultz. On croit que les députés Ross et McIntosh leur succéderont. On rapporte toutefois que M. Royal et M. Schultz font des efforts considérables pour avoir un autre terme de cinq ans, mais le nombre des aspirants aux charges de lieutenant-gouverneur est trop nombreux et ils convoient trop ardemment cette succession pour permettre que le gouvernement continue ces deux honorables fonctionnaires dans leur charge.

MM. Royal et Schultz sont déterminés à retourner dans la vie publique si on ne renouvelle pas leur bail.

Une personne qui arrive des Cantons de l'Est et qui a assisté à l'Assemblée de Waterloo, rapporte qu'il y avait 4,000 personnes présentes, dont un tiers était de foi conservatrice.

Partout l'élément patriotique du parti conservateur se rallie à M. Laurier.

Le gouverneur-général du Canada s'embarquera samedi soir, le 15 juillet à Québec, à bord d'un steamer pour retourner en Angleterre. Dès qu'il sera rendu à bord, un salut d'adieu sera tiré de la citadelle.

COMMENT LE GOUVERNEMENT PROTÈGE LA JEUNESSE.

De l'Electeur.

Un de nos lecteurs nous communique sous sa signature un trait tellement odieux du fonctionnement des nouvelles taxes que nous faisons place à sa lettre à l'exclusion d'autres matières :

St-Casimir, 3 juillet 1893.

Monsieur le directeur,

Veuillez me donner un petit espace dans les colonnes de votre journal pour parler un peu de notre gouvernement de protection, de la manière dont il prétend empêcher nos jeunes Canadiens d'émigrer.

Dernièrement j'ai acheté une terre dans le but d'empêcher un de mes enfants d'aller aux Etats-Unis. La terre est évaluée à \$600; elle nous était offerte pour \$800 comptant. Mais n'étant point capable de donner ce montant, j'ai été obligé de payer \$1000 (mille piastres) pour avoir du délai. J'ai écrit au registraire, je lui ai fait un exposé des conditions de notre achat; il m'a écrit qu'il ne me faut payer la taxe d'avance au gouvernement, tandis que j'ai sept ans pour payer la somme, et l'enfant qui est obligé de payer cette taxe est engagé à cinquante piastres par année. Voilà toute la chance dont on favorise nos jeunes Canadiens. Pour les étrangers, on se gêne pas de voter des mille piastres, mais pour les Canadiens, rien pour eux.

Votre tout dévoué serviteur,

DAVID SAUVAGEAU.

CONVERSIONS EN BLOC.

On nous fait remarquer la dépêche suivante, qui a paru mercredi dernier dans les colonnes du *Courrier du Canada* :

Montréal, 5.—Les exportateurs de bétail, ici, sont indignés d'apprendre qu'on a trouvé un animal malade à bord du *Lake Winnipeg*, et ils ne croient point que cela soit vrai. M. C. Coughlin, un des membres les plus en vue de l'échange du bétail, dit qu'il fallait s'attendre à cela. On redoute en Angleterre la concurrence du bétail canadien, et on fera tout ce que l'on pourra pour nous empêcher d'y être sur le même pied que les autres expéditeurs. L'animal dont on dit que l'on a trouvé les poumons atteints de pleuro-pneumonie, a été élevé parmi un troupeau considérable qui n'en a aucunement souffert, puis il a traversé au milieu d'autres animaux qui n'ont pas pris sa maladie; cela est absurde. Il faudrait plutôt dire qu'un homme atteint de choléra peut traverser en Europe sans communiquer sa maladie à ses compagnons de voyage.

Ce qu'il nous faut maintenant, c'est le commerce libre avec les Etats-Unis. Puisque nous sommes mis sur le même pied que les Américains sur les marchés de Londres, nous n'avons plus de raison de laisser subsister la quarantaine que nous avons élevée contre eux. Si nous pouvons expédier notre bétail par les Etats-Unis, nous sauverons \$5 à \$4 par tête sur le fret, et le cultivateur en bénéficiera en proportion.

M. Craig est d'opinion qu'on ferait mieux d'engraisser le bétail au pays, et que le Canada a perdu beaucoup en exportant son bétail maigre.

Ottawa, 4 juillet.—M. Lowe, député-ministre de l'Agriculture, a qui on a montré la dépêche en question, reste convaincu qu'il n'y a point de pleuro-pneumonie parmi le bétail canadien.

On attend des nouvelles de sir Chs. Tupper.

La simple mention de parcelles avec dans les colonnes d'un journal de parti comme le *Courrier*, est un signe des temps.

Au reste, il en est de même partout. Nous assistons à un immense retour d'opinion à la politique du bon sens, dans la direction du libre échange. D'un bout à l'autre du pays, il n'y a qu'un cri : c'est que la Protection a fait son temps.

Des personnes qui assistaient à l'Assemblée de Waterloo, la première de la campagne que M. Laurier entreprend dans les comtés, nous affirment qu'il y avait un bon tiers de conservateurs, et nous citent à la douzaine les conversions qui se sont opérées sur le champ. Après avoir entendu M. Laurier, une foule d'électeurs qui n'ont jamais donné un vote libéral ont déclaré qu'il était leur homme et qu'ils voteraient pour lui aux prochaines élections.

M. LAURIER.

Hier, à St-Aimé, M. le chevalier Gustave Drollet a présenté une adresse de bienvenue au chef libéral. M. Laurier partira le 18 à Kamouraska, le 22 à Rimouski, le 25 à Matane, puis à Lévis, à la Beauce, à Charlevoix et à Chicoutimi.

Les Canadiens émigrés.

Voici les réponses envoyées par le Club Lafayette de Cambridge Mass., aux questions posées par le Congrès :

10 Quelle est le chiffre de la population canadienne-française dans votre ville ou village et quel est le chiffre de la population générale?—Population totale 70,000; population canadienne, 4,000.

20 Quelle est la principale occupation des Canadiens-Français? Artisans.—Ont-ils des hommes de profession?—Oui.—Sont-ils représentés dans le conseil municipal et dans la législature?—Oui.

30 Combien y a-t-il de naturalisés?—200.—L'émigration de votre localité a-t-elle augmenté ou diminué depuis quelques années?—Augmenté.

40 Quelles sont les principales causes de l'émigration et que faudrait-il pour la diminuer ou l'arrêter?—Meilleure administration gouvernementale au Canada.

50 Quelles sont vos églises, écoles et sociétés de bienfaisance ou nationales?—Une église canadienne-française école; commune; Club Lafayette de secours mutuels; congrès politique.

60 Combien d'enfants fréquentent les écoles françaises et combien sont aux écoles communes?—1,000 aux écoles communes.

70 Combien payez-vous pour les écoles communes et combien pour les écoles françaises?—Rien.

80 Les immigrants trouvent-ils tous de l'ouvrage et beaucoup sont-ils obligés de changer de localité ou de retourner au pays?—Tous trouvent de l'ouvrage, puis retournent au Canada.

90 Leur travail est-il apprécié et comment sont-ils traités?—Très bien.

100 Un grand nombre font-ils des économies et plusieurs ont-ils acquis de la fortune?—Oui.

110 Quelles sont les choses qui leur manquent ou qu'ils désirent pour conserver leur foi et leur nationalité et quels dangers craignent-ils?—Rien.

RÉPONSE DES CANADIENS DE NASHUA,

N.-H., AUX QUESTIONS POSÉES PAR

LE CONGRÈS.

10 Le nombre de la population canadienne-française dans notre ville est de 8,000; le nombre de la population générale est de 20,000.

20 Les principales occupations des Canadiens : Médecins, 2; échevins, 2; conseillers, 2; à la législation de l'Etat, 1; dentiste, 1; artistes-photographes, 3; marchands : hardes faites, 1; marchandises sèches, 1; épicerie et boucheries, 35; chaussures, 4; boulangeries, 5; bijouteries, 2; tailleurs, 5; variétés, 15; hôtels, 3; forges, 3; voirie, 1; commerçants de charbon, 1; bois, 5; fruits, 1; entrepreneurs de pompes funèbres, 2; bâtisses, 6; géomètres de manufactures, 15; agent, 1; propriétaires canadiens, 1,500; cordonniers, 12; commis, 200.

30 Canadiens naturalisés, 600; l'émigration a beaucoup augmenté depuis quelques années.

40 La principale cause de l'émigration c'est qu'ici, aux Etats, nous trouvons tous les emplois nécessaires pour gagner notre vie, tandis qu'au Canada, excepté dans les villes, il n'y a presque pas d'occupations; alors nos Canadiens nous laissent et viennent gagner leur vie dans nos villes manufacturières.

50 Eglises canadiennes, 2; écoles, 3; sociétés de bienfaisances, 2.

60 Enfants qui fréquentent les écoles françaises, 1,100; les écoles communes, 200.

70 Les enfants sont admis gratuitement aux écoles communes; aux écoles françaises catholiques, ils payent 50 cts par mois.

80 Les émigrants, en général, trouvent toujours de l'ouvrage dans nos villes et ne sont pas obligés de retourner au pays.

90 Leur travail est apprécié et ils sont toujours bien traités par leurs patrons américains.

100 Un grand nombre font beaucoup d'économies et plusieurs y ont acquis leur fortune.

110 On ne craint rien et on ne peut désirer rien de plus que ce qu'on a pour conserver notre foi et notre nationalité : Nous avons nos églises canadiennes, nos prêtres canadiens et nos écoles canadiennes.

RÉPONSE DES CANADIENS DE SPRINGFIELD, MASS.

10 Population C.-F. varie d'une année à l'autre de 450 à 500 familles.

20 Hommes de métiers et journaliers.

30 Environ 350.

40 Cette question ne nous paraît pas de notre compétence. Elle ne peut être traitée qu'au Canada.

50 Une église, une école, une société St Jean Baptiste.

60 Environ 200 enfants fréquentent l'école paroissiale.

70 Rien.

80 C'est comme au pays et aux Etats-Unis.

100 Il ne manque rien.

C. G. LORD, Président

Springfield, Mass.

Rebecca Wilkinson, de Bronswally, Ind. dit : "J'ai été dans des conditions bien mauvaises durant trois ans causées par la maladie des Nerfs et de l'Estomac. La Dyspepsie et l'Indigestion me minait.

Ma santé disparaissait. J'ai acheté une bouteille de "South American Nerve" qui me fit plus de bien que toute autre médecine pour la valeur de \$50 que j'avais déjà achetée. Je conseille aux personnes souffrantes de faire usage de remède incomparable. Je considère que c'est la plus grande médecine du monde. Essayez en une bouteille pour vous en convaincre.

Garanti par tous les pharmaciens.

Dernier bulletin du choléra :

Le Caire, 7 juillet.—Des troupes ont été envoyées sur les rives du canal de Suez, où elles seront échelonnées, afin de veiller à ce qu'aucun des pèlerins de la Mecque ne puisse se soustraire à la quarantaine.

Garanti par tous les pharmaciens.

Dernier bulletin du choléra :

Le Caire, 7 juillet.—Des troupes ont été envoyées sur les rives du canal de Suez, où elles seront échelonnées, afin de veiller à ce qu'aucun des pèlerins de la Mecque ne puisse se soustraire à la quarantaine.

Garanti par tous les pharmaciens.

Dernier bulletin du choléra :

Le Caire, 7 juillet.—Des troupes ont été envoyées sur les rives du canal de Suez, où elles seront échelonnées, afin de veiller à ce qu'aucun des pèlerins de la Mecque ne puisse se soustraire à la quarantaine.

Garanti par tous les pharmaciens.

CANADA.

Dents posées sans palais, dents extraites sans douleur au moyen de l'électricité, gaz, chloroforme, cocaïne, etc, etc, chez le Dr. J. G. Globensky, 2101 Rue Ste Catherine Montréal.

Nous ne pouvons que trop recommander le Dr. Globensky pour extraire les dents sans douleur.

Le Dr G. A. Bourgeois, ancien inspecteur des postes, est mort vendredi à Trois-Rivières à l'âge de 70 ans.

Montréal, 10 juillet.—M. P. E. Tremblay, avocat, est mort vendredi à Carillon, où il passait l'été. C'était un vigoureux joueur qui avait pris part aux luttes du parti libéral dans le district de Montréal depuis plusieurs années.

Nous recevons le premier numéro du "Canada Français," le nouveau journal fondé par l'hon. F. G. Marchand, chef de l'opposition, pour remplacer le "Franco Canadien," jadis aux mains des conservateurs.

L'hon. M. Marchand adresse à cette occasion un appel portant sa signature aux électeurs du district d'Iberville.

UN HOMME, UNE FEMME ET QUATRE ENFANTS TUÉS PAR UN BANDIT.

Winnipeg, 10.—Un meurtre horrible a eu lieu à Cando, North Dakota.

Un fermier nommé Albert Bomberger a tué son employé nommé Kneider, sa femme et ses quatre enfants; après avoir commis ce meurtre, Bomberger a pris un cheval et s'est sauvé vers les frontières canadiennes mais il fut capturé par les citoyens de Dolan, Manitoba, qui avaient été avertis par dépêches.

Deux heures plus tard, un shérif de North Dakota arrivait sur les lieux, et a demandé au meurtrier de retourner à Cando, sans prendre de procédures d'extradition.

On a découvert que l'accusé a volé la somme de \$50 et quelques autres objets, après avoir commis le meurtre.

Le plus vieux des enfants était âgé de 13 ans, et le plus jeune de 7 ans.

Tous ont été enterrés avec pompes et la cérémonie était imposante.

TERRIBLE CHUTE.

QUEBEC, 12.—M. Carpentier, un des plus anciens employés de la manufacture de Marsh, a été précipité du cinquième étage de l'établissement, hier, par la rupture des cordes de l'ascenseur. Carpentier est mourant.

Etats-Unis

UN CYCLONE.

Desmoines, 7.—On rapporte qu'un cyclone s'est abattu sur les villes de Pomeroy, Florida et Manson, situées à vingt-cinq milles de Dodge City, Iowa.

On a très peu d'informations. Un télégraphiste a envoyé une dépêche de Tara dit que cent personnes avaient perdu la vie dans ce sinistre. A Pomeroy trois cents personnes y auraient été blessées et pas un édifice ne serait resté debout.

Une autre dépêche dit que quatorze personnes ont perdu la vie à Alta.

MORRISSETTE.

Hier après-midi, un de nos reporters a rencontré le détective Walsh de Québec, arrivé hier matin de Lowell, Mass., où il était allé dans le but de ramener le fameux Morrisette accusé d'avoir fabriqué deux chèques, un de \$18,400, et l'autre de \$9,000.

Les autorités américaines ont fait conduire l'accusé à la prison de Boston, où il séjournera quelques temps.

Morrisette a refusé de se laisser conduire à Québec par l'agent de sûreté Walsh et on sera obligé de prendre des procédures d'extradition.

L'enquête préliminaire a commencé samedi à Québec, et Eustache St Germain, celui qui a tenté de changer le chèque de \$18,400, a donné son témoignage.

Le détective Walsh nous a déclaré que Morrisette était bien abattu et n'était plus le même homme.

EXPOSITION DE CHICAGO.

Le second mois de l'exposition de Chicago présente au point de vue du nombre des entrées payantes, une grande amélioration sur le premier mois. Il résulte, en effet, des relevés qu'on vient de publier qu'en juin le nombre des entrées payantes s'est élevé à 2,699,395, alors qu'en mai il n'avait été que de 1,050,037, soit une différence de 1,649,358 en faveur du mois dernier.

Les statistiques de la criminalité à New-York établissent que les Canadiens qui résident en cette cité l'emportent en moralité sur toutes les autres nationalités. Ainsi, pour les dix dernières années dans les assauts féloniques, les Américains comptent pour un dans 7185 cas, les Allemands pour un dans 5476, les Irlandais pour un dans 3636, les Anglais dans 3266. Un seul canadien par 9000 a été trouvé coupable d'une telle offense.

C'est une bonne note en notre faveur. Les Canadiens du Canada, d'après le statisticien M. Johnson, d'Ottawa, ne le cèdent nullement sous ce rapport à leurs frères des Etats-Unis.

LE MYSTÈRE DE LOWELL.

LOWELL, Mass., 12.—Bien qu'il y ait trois semaines depuis la tragédie dont le Dr Chaput a été la victime, on n'a pas encore arrêté l'auteur du crime. La police travaille activement.

La maladie de Mme Chaput, mère de feu le Dr H. A. Chaput, retarde le retour de M. Alphonse Chaput, de Montréal, qui doit s'occuper des biens laissés en cette ville par son frère.

LES ANNIVERSAIRES.

Paris, 10.—En Italie, on a fêté le souvenir de la bataille de Solferino. A Brescia, une foule énorme est allée saluer le monument élevé à la mémoire du héros de cette glorieuse bataille et le consul de France à Milan a déposé une couronne sur l'ossuaire.

Les dépêches nous apprennent que la cérémonie a été imposante et que l'on a crié : "Vive la France!"

Le duc de Veragua, qui a reçu de tels honneurs en Amérique à titre de descen-

dant de Christophe Colomb, s'est trouvé ruiné de fond en comble à son retour en Espagne.

Sa fortune était évaluée à \$500,000. Mais ses dépenses qu'il a dû faire aux Etats-Unis ont mis sa bourse à sec, et ses créanciers ont profité de son absence pour faire vendre à sacrifice le palais de ses ancêtres, sa galerie de tableaux et sa ferme de tanneries.

Ses amis d'Amérique proposent une grande souscription pour le relever.

MORT D'UN SOLDAT DE BONAPARTE.

Paris, 6.—L'un des derniers survivants de Waterloo, Pierre-Louis Schreuder, est mort ces jours derniers à Vaux-le-Pénil, près de Melun, où il habitait depuis de longues années. Schreuder était né à Paris le 26 juin 1796; il avait été capitaine commandant des sapeurs-pompiers de Paris, fondateur et président honoraire de la société des anciens élèves des écoles nationales d'arts et métiers.

On ne sait combien il existait à l'heure actuelle de survivants de Waterloo, mais l'an dernier on en comptait encore une douzaine environ. Parmi eux se trouvaient un nommé Piquard, qui reçut deux blessures à la ferme des Quatre-Bras, et Baillot, qui avait vu Napoléon Ier, à Waterloo passer devant le front des troupes.

L'AMIRAL TRYON EUT ÉTÉ FUILLÉ S'IL EUT SURVÉC.

Londres, 6.—On a interviewé aujourd'hui sir Charles Dilke, une des plus éminentes autorités anglaises sur les affaires militaires et navales, relativement aux rapports que l'on avait faits sur l'amiral Tryon que l'on disait souffrant d'un dérangement mental quand il a ordonné les manœuvres devant Tripoli. Sir Charles a dit :

Bien que le bureau des Affaires Étrangères ait beaucoup à dire sur le sujet, je dois avouer que l'amiral Tryon ne m'a jamais donné l'idée qu'il souffrait d'un dérangement dans son esprit. Un des lords de l'amirauté a soutenu que Tryon est le meilleur marin qui ait jamais monté sur un navire. Sa méprise dépasse donc la compréhension. Si Tryon est survécu à ce désastre, il eût été jugé et condamné comme coupable et si la couronne n'eût pas usé de ses privilèges l'amiral eût été fusillé.

Le major-général Walter Gold-worthy a dit cette après-midi : Tryon a déjà servi avec moi en Abyssinie. Il était infatigable et je n'ai jamais entendu parler d'aucune déviation mentale ou d'un manque de précision de sa part. Sa fatale erreur de jugement doit être attribuée à la maladie.

Le Japon est entré dans la lutte pour le commerce du charbon et fait bonne figure parmi ses concurrents. En 1886, ses exportations de charbon étaient de 210,000 tonnes; l'année dernière, elles ont atteint 1,040,000 tonnes et actuellement le charbon du Japon vient lutter contre celui d'Australie sur le marché de San Francisco.

LA LOI DE LYNCH.

UN SCÉLÉRAT EXÉCUTÉ AU KENTUCKY.

IL AVAIT OUTRAGÉ DEUX JEUNES FILLES.

Bardwell, Ky., 10.—Un nègre nommé Charles Miller vient d'être exécuté sommairement à Bardwell (Kentucky) dans des conditions sortant un peu de l'ordinaire. Ce misérable, bien connu dans le pays où il allait de village en village, donner des représentations dans lesquelles il dévorait des poulets et des chats vivants, mangeait du verre pilé et avalait d'un trait cinq ou six gallons d'eau, s'était rendu coupable d'un crime abominable. Ayant rencontré dans un bois où elles cueillaient des myrtilles les deux filles d'un fermier des environs, Mary et Ruby Ray, âgées respectivement de 16 et de 12 ans, Miller avait abusé d'elles, deux et les avait assassinées ensuite. Dès que le crime a été découvert, un grand nombre de fermiers des environs se sont mis à la poursuite de l'assassin, qui a été arrêté à Sikeston et ramené en train spécial à Bardwell.

La nouvelle de la capture de Miller s'est répandue dans le pays avec la rapidité d'une trainée de poudre, et de tous les environs sont arrivés à Bardwell des quantités de fermiers bien résolus à venger la mort de deux victimes. En attendant l'arrivée du train, dont le télégraphe signalait le passage à chaque station, une grande réunion s'est tenue sur la place publique afin de décider quel genre de supplice on ferait subir à l'assassin, car son exécution sommaire était arrêtée d'avance. Plusieurs personnages considérables du pays ont prononcé des discours pour recommander aux assistants d'accomplir avec calme l'acte de justice auquel ils se préparaient. Un professeur de Clifton, M. Speigt, a dit qu'il fallait opérer avec ordre, comme s'il s'agissait d'exécuter une sentence du tribunal criminel. On a finalement décidé que le nègre serait brûlé vif sur un bûcher qui a été dressé aussitôt sur la place et que M. Ray, le père des victimes, a demandé à allumer lui-même.

Quand le train amenant l'assassin est arrivé à Bardwell, une foule qu'on évaluait à sept mille personnes entourait la station. Tout le monde s'est précipité en avant pour mieux voir Miller, et pendant quelques instants il a été impossible de rien entendre à cause des cris de mort poussés de tous côtés. Quand le calme a été un peu rétabli, M. Ray est monté sur une estrade et montrant Miller il s'est écrié : "Voilà l'homme qui a tué mes enfants; brûlons-le comme il convient, mais restons calmes." On se préparait à porter le nègre à moitié mort de peur, sur le bûcher qui l'attendait, mais la foule s'est ravivée et, dans la crainte que sa proie ne lui échappât, elle a pendu Miller à un poteau de télégraphe voisin de la station. La dépêche rendant compte de cette exécution sommaire ajoute que la plupart des spectateurs se sont retirés dégoûtés d'avoir assisté à une simple pendaison alors qu'ils comptaient voir l'assassin brûlé vif sur un bûcher.

NAISSANCE.

En ce village, le 6 juillet courant, Madame P. H. Côté, une fille.

DECES.

A Harrisville, le 29 juin dernier, est décédé M. Exilia Bergeron à l'âge de 57 ans, 10 mois et 24 jours après une maladie de quatorze mois soufflée avec une résignation vraiment chrétienne. M. Bergeron est mort entouré de tous les secours de la religion.

LA ROUTE FAVORITE POUR L'EXPOSITION DE CHICAGO

\$24 de Montréal à Chicago et Retour.

Vancouver à Alaska et retour... \$95.

D. O. BOURBEAU, Agent.

A VICTORIAVILLE.

Le célèbre Etalon

ANGLO-SAXON

Appartenant à Mr Joseph Thibault de Stanford.

Ce magnifique étalon trotteur, sous poil noir jais est âgé de neuf ans, pèse 1252 lbs et mesure 5 pieds et 2 pouces, il est le fils du vieux Anglo Vermont Black Hawk; record 2.14. Sa mère est la Sherman Morgan, record, 2.14.

Il a trotté lui-même un mille en 2.25 en 1890 après une saison de 70 juments, alors qu'il n'avait que 6 ans. Depuis il a toujours été tenu pour la reproduction et a donné des poulains de première classe, entre autres, ceux de MM. Calixte Dion et Flavien Cauchon de Stanford, John Goggin et Dosth Gagnon, de Tingwick, Louis Kiroane et Octave Hébert, de Warwick, Honoré et Léon Provancher de Somerset, Thomas Coriveau de Ste Hélène, Calixte Bergeron de Ste Sophie, etc.

Anglo Saxon a été exhibé dans plusieurs comités, notamment dans Wolfe, Mécatie et Arthabaska, où il a toujours remporté le premier prix.

Ce cheval sera à Arthabaskaville, chez Mr Tremblay, marchand, les MARDIS et MERCREDIS de chaque semaine et à Ste JULIE, chez Mr Adolphe Beaudoin, tous les VENDREDIS. Les LUNDIS, JEUDIS et SAMEDIS, il sera aux écuries de son propriétaire, au 8me rang de Stanford.

Pour un poulain.....\$5 00
Garanti \$1,00 d'entrée... 4,00
Saison..... 3,00
Une saillie..... 2,00

Le propriétaire ne sera nullement responsable des accidents qui pourraient arriver aux poulains ou aux juments.

JOSEPH THIBAUT, Propriétaire.

Stanford, 21 juin 1893.

A VENDRE

Un emplacement situé au village de St Patrice de Tingwick tout près de l'église, bien bâti de maison, grange et écurie de louage. Il y a aussi une bonne boutique de forge, c'est une bonne place pour un forgeron. L'eau est dans la maison. Le tout est en très bon ordre et livrable immédiatement. Conditions faciles, à crédit ou au comptant au gré de l'acheteur.

S'adresser à

F. V. LESSARD, Notaire

St. Patrice de Tingwick.

Province de Québec } No 62
District d'Arthabaska }

COUR SUPPLÉMENTAIRE.

Agnes Bailey, du township de Leeds, fille majeure, usant de ses droits, sans occupation.

Vs. Demanderesse

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

Arthabaskaville 5 Juillet 1893.

RAINVILLE & LAURIER.

P. C. S.

Laurier, Lavorgne & Gâté, avts du dem.

PIA NOS.

EMILE JUTRAS

FABRICANT DE PIANOS

PLESSISVILLE.

(SOMERSET).

—Toujours en main, un assortiment complet d'instruments de musique, tels que Pianos, Harmoniums, Violons etc.

Se chargera aussi de réparer et accorder les Pianos que l'on voudra bien lui confier.

13-PRIX MODÉRÉS—Satisfaction garantie.

EMILE JUTRAS,

Somerset.

